

La bourse Persévérance d'un élève athlète en hommage à Yvon Paré

Cette bourse de 500 \$ est attribuée à l'élève athlète qui démontre l'importance de la pratique de son sport pour la poursuite de ses études et pour qui il aurait été difficile de demeurer à l'école ou de persévérer s'il n'avait pas eu son sport pour le motiver.

Critères de sélection

- Amélioration significative du dossier scolaire 50 points
- Démonstration de l'importance de la pratique de son sport pour la poursuite de ses études 35 points
- Poursuite de ses études au Cégep de Victoriaville ou à l'université ou obtention de son diplôme 15 points

Pour information : M^{me} Caroline Charland, local B-S07, poste tél. 2464